

# Agro-industrie. Combat judiciaire inédit

Julien Vaillant

Depuis bientôt dix ans, d'anciens salariés, des militants associatifs et des syndicalistes mènent une bataille judiciaire contre la coopérative agroalimentaire Triskalia. Incriminée dans neuf affaires concernant l'usage des pesticides et poursuivie en justice dans plusieurs procédures, la coopérative de Landerneau (29) refuse, elle, d'être le bouc émissaire de la cause environnementale.



*L'avocat François Lafforge a fait reconnaître la responsabilité de Triskalia devant la justice pour deux salariés intoxiqués aux pesticides et un troisième qui s'est suicidé sur son lieu de travail.*

Photo J. V.

Mardi 4 septembre 2018 : à Quimper et Landerneau dans le Finistère, à Plouisy, Grâces, Lamballe, ou encore Glomel dans les Côtes-d'Armor, des cadres et des administrateurs de Triskalia expliquent, entourés de centaines de salariés et d'éleveurs, « leur ras-le-bol face aux attaques à répétition ». Un événement inédit dans l'histoire de la coopérative. Ce jour-là, les patrons du groupe agro-industriel breton (1) dénoncent « des activistes qui disent des mensonges, en faisant l'amalgame de tout et n'importe quoi ». Des auteurs de « paroles infâmes » qui mènent « une entreprise de désabilitation » à l'encontre de la coopérative agricole, visant « à porter atteinte à son image, à ses activités et donc à ses adhérents et à ses salariés ». Qui sont ces « activistes » ainsi pointés du doigt ? Stéphane Rouxel, Claude Le Guyader, Pascal Briquant et Laurent Guillo, d'anciens salariés, aujourd'hui malades et licenciés pour inaptitude.

De nombreux dossiers Triskalia sont toujours en cours. Le procureur de Saint-Brieuc, Bertrand Leclerc, vient ainsi de demander des investigations supplémentaires au juge qui instruit la plainte déposée par Laurent Guillo et Stéphane Rouxel. Les cas de leurs anciens collègues de Plouisy, Claude Le Guyader et Pascal Briquant, seront, eux, examinés par le conseil de prud'hommes de Guingamp le 24 juin prochain. Pour ce qui est de Raymond Pouliquen et son fils Noël, salariés du site de Glomel (22), la bataille judiciaire se poursuit également. Leur avocat va engager une procédure en reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur pour le second. Enfin, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Saint-Brieuc autour de l'élevage bovin de Moustéru (22). Les gendarmes ayant fini leur travail, c'est désormais aux fonctionnaires de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de se prononcer. À l'issue, le parquet de Saint-Brieuc décidera de la suite à donner au dossier.

## Plaintes au pénal : deux enquêtes en cours

plate-forme de Glomel, atteints l'un et l'autre d'un cancer. Mais aussi le suicide de Gwénaél Le Goffic, sur son lieu de travail, encore à Plouisy. Dans ces sept dossiers, les plaignants considèrent que les pesticides sont en cause. Autre dossier symbolique : le blocage par les services de l'État, au port de Brest, durant près de deux mois, de 25 000 tonnes de maïs appartenant à Triskalia et chargé en phosphate : un gaz toxique utilisé, entre autres, comme insecticide. Le dernier dossier exhumé par le collectif conduit à Moustéru (22), tout près de Guingamp, où une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Saint-Brieuc. Fin août, l'agriculteur Christophe Thomas a déposé plainte après une erreur dans la livraison des aliments pour son bétail : la nourriture pour ses bovins avait été mélangée avec des aliments pour lapins contenant des antibiotiques. À ce jour, 26 vaches sont mortes et 23 ont été avortées, un bilan qui ne cesse de s'alourdir.

## Triskalia condamnée trois fois

L'affaire de Moustéru est la neuvième dénoncée depuis 2010, date de la création de la première coopérative agricole bretonne (2). Jusque-là, François Lafforge a connu une fois la défaite face à Triskalia et l'a emporté à trois reprises devant des juridictions civiles spécialisées, comme le tribunal des affaires de sécurité sociale et le conseil des prud'hommes.

L'avocat parisien a fait reconnaître la « faute inexcusable » de Triskalia, pour l'intoxication par les pesticides de Stéphane Rouxel et Laurent Guillo, avant de faire juger leurs licenciements « sans cause réelle et sérieuse, pour manquement à l'obligation de sécurité et insuffisance de recherche de reclassement ». Le suicide de Gwénaél Le Goffic a, lui, été déclaré en accident du travail. Mais le tribunal des affaires de sécurité sociale de Saint-Brieuc n'a pas reconnu la faute inexcusable de

## Enquête sur un troupeau décimé

À Plouisy (22), sur l'un des sites de la filiale Nutréa spécialisée dans les aliments pour animaux, le long combat judiciaire a laissé des traces, selon le responsable RH Nicolas Douillard. « Les premières victimes du matraquage médiatique et des amalgames faites par nos opposants, ce sont les sala-



*« Les premières victimes du matraquage médiatique et des amalgames faites par nos opposants, ce sont les salariés », souligne Nicolas Douillard (à gauche), le responsable RH de Nutréa, ici en compagnie de Pierre Gos, le directeur général de cette filiale de Triskalia, spécialisée dans les aliments pour animaux d'élevage.*

Photo J. V.

## Nutréa : « Ce n'est pas notre quotidien »

Pourquoi attaquer Triskalia et uniquement Triskalia ? « Je pense que les pratiques de Triskalia sont généralisées dans l'agroalimentaire. Mais eux sont sans doute plus décomplexés que les autres », répond Serge Le Quéau. « Nous pouvons supposer que c'est parce que nous sommes la plus grande coopérative agricole de Bretagne. Mais nous ne voulons pas d'être le bouc émissaire de la cause anti-agriculture conventionnelle », estime, de son côté, la directrice de la communication de Triskalia Béatrice Perrot.

À Plouisy (22), sur l'un des sites de la filiale Nutréa spécialisée dans les aliments pour animaux, le long combat judiciaire a laissé des traces, selon le responsable RH Nicolas Douillard. « Les premières victimes du matraquage médiatique et des amalgames faites par nos opposants, ce sont les sala-

l'employeur ; un jugement pour lequel M<sup>e</sup> Lafforge a fait appel. Et la bataille judiciaire est loin d'être terminée (voir ci-contre).

Ne pouvant lutter financièrement avec un groupe qui a réalisé 1,9 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2017, l'avocat se fait notamment assister bénévolement par des syndicalistes, des scientifiques et des plaignants pour constituer les dossiers. C'est ainsi que Serge Le Quéau et Edith Le Goffic, l'épouse de Gwénaél, ont relaté avoir mené une « véritable enquête policière » pour recueillir des témoignages sur les conditions de travail et les dernières semaines dans l'entreprise de l'ancien chauffeur mort à Plouisy.

## Une enquête européenne

Le combat judiciaire se transforme aussi en combat d'image, avec l'appui de personnalités comme José Bové. Fin 2016, la pétition en ligne « Empoisonnés par les pesticides, nous sommes tous concernés » a ainsi été signée par plus de 83 000 personnes. Pour faire avancer son combat, le petit groupe s'est également tourné vers l'Europe et son parlement. Reçu par le Commissaire européen à la santé et à l'alimentation, auditionné par la Commission des pétitions, entendu dans le cadre d'un audit du Parlement européen sur les pesticides en France, les victimes et leurs soutiens ont encore été reçus officiellement à Bruxelles, au début du mois d'avril. L'un de leurs objectifs est clair : faire réduire l'utilisation des pesticides par les entreprises françaises.

1. 16 000 agriculteurs adhérents, 4 800 salariés et 280 sites commerciaux et industriels en Bretagne.

2. Triskalia est née de la fusion de Cam 56, Coopagri Bretagne et l'Union Bojays. En prochain, la coopérative va fusionner avec le Groupe d'aucy pour donner naissance à une coopérative baptisée Eureden (20 000 adhérents, 9 000 salariés et 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires).

ge « les amalgames et contre-vérités qui peuvent être proférés par des gens qui cherchent à nous déstabiliser ou à nous dénigrer ».

Quelles ont été les conséquences sur l'entreprise ? En termes d'image, les dégâts sont importants. Il suffit de taper le nom de Triskalia ou Nutréa sur un moteur de recherche pour s'en rendre compte. « Financièrement, ça n'a pas eu trop d'impact, nos clients ont continué de nous faire confiance », indique Pierre Gos. Au plus fort de la tempête, les commerciaux de l'entreprise ont quand même reçu des éléments de langage, « des choses basiques », afin de répondre aux questions des clients éleveurs. De la même façon, le staff de Nutréa et celui de Triskalia ont spécialement composé une cellule de crise qui se réunit lorsque l'actualité le nécessite. Notamment au moment des procès.

## « Des gens qui cherchent à nous déstabiliser »

« C'était une autre époque. La médiatisation de ces dossiers judiciaires a permis d'utiliser le nom de l'entreprise et l'histoire des salariés malades pour faire parler d'un dossier sensible, celui des pesticides », relève, de son côté, le directeur général de Nutréa Pierre Gos, tandis que Béatrice Perrot fusti-